



CONFÉRENCE DES ÉGLISES PROTESTANTES DES PAYS LATINS D'EUROPE (CEPPLA)

Genève et Madrid, le 9 juin 2022

**Aux Président-e-s et Modérateurs
des Eglises membres de la CEPPLA
Aux Evêques
de l'Eglise épiscopaliennne d'Espagne
de l'Eglise méthodiste d'Espagne
de l'Eglise lusitanienne anglicane du Portugal
Aux délégué-e-s à l'Equipe de continuation
Aux intervenants au colloque**

Invitation adressée par mail uniquement

Concerne : l'Assemblée générale CEPPLA 2022

Chère Soeur, cher Frère en Christ,

L'Equipe de continuation, par l'intermédiaire de son Bureau, a le plaisir de vous transmettre la convocation détaillée à la prochaine Assemblée générale (AG) de la CEPPLA (après un « Save the date » par mail le 8.2.2022 pour respecter les 6 mois règlementaires). Elle vous invite également au colloque qui précèdera et à la journée de visite diaconale qui suivra.

Comme annoncé, la rencontre se tiendra à Riesi au centre de la Sicile (accès par l'aéroport de Catane), à l'invitation des Eglises protestantes d'Italie,

**du mardi 18 octobre (accueil à l'aéroport entre 16h et 20h30 puis bus CEPPLA)
au samedi 22 octobre 2022 (arrivée en bus CEPPLA à l'aéroport vers 11h30)**

Lieu : Servizio Cristiano - Via Monte degli Ulivi, 6 - 93016 Riesi - Caltanissetta - Sicile - Italie

Coordonnées : <https://serviziocristiano.org/>

Les frais de séjour sont à la charge de la CEPPLA, une participation aux frais de voyage peut être demandée auprès du trésorier CEPPLA jguy@bluewin.ch s'ils représentent un empêchement à la présence de la délégation.

Un Colloque thématique se déroulera le mercredi 19 et le jeudi 20 octobre (matin). Thème

1/3 CEPPLA - <https://www.cepple.eu> - Colloque - Assemblée générale - journée diaconale - invitation

choisi : « **Eglises protestantes latines, quelles évolutions ? - Frontières qui se recomposent, théologies en tension, demeurer ensemble Eglises protestantes vivantes, au sud de l'Europe – UNE synthèse** ».

Ce colloque est conçu comme un espace de synthèse active des participants sur la base du travail thématique accompli durant les deux dernières législatures. Il doit permettre d'orienter le travail de la nouvelle équipe pour la période 2022-2026. Le Professeur Daniele Garrone, professeur d'Ancien Testament à la Faculté de Théologie protestante de Rome et président de la Fédération des Eglises évangéliques en Italie FCEI sera notre invité à ce colloque. Il est engagé dans les réflexions relatives à la situation de diaspora des Eglises.

L'après-midi du jeudi 20 octobre se tiendra l'assemblée générale, sous la forme de 2 assemblées successives, une AG extraordinaire pour ratification des nouveaux statuts puis l'Assemblée générale ordinaire que nous souhaitons tenir sous le régime de statuts adaptés à sa gestion.

Une journée supplémentaire le vendredi 21 octobre donnera l'opportunité aux délégué-e-s des Eglises membres de découvrir le travail diaconal de nos hôtes, soutenu par la FCEI, notamment le projet « Mediterranean Hope » en faveur de l'accueil des migrants par des corridors humanitaires. Une présentation et des visites de lieux est organisée pour notre délégation. Journée en autocar.

La rencontre se terminera le samedi matin 22.10 par un transport collectif de retour à l'aéroport de Catane.

Nous espérons que vous pourrez participer personnellement au colloque et vous remercions de nous informer de la constitution de votre délégation à l'Assemblée générale au moyen du formulaire d'inscription CEPPLÉ d'ici au lundi 29 août (document annexé). Rappel des dispositions figurant aux statuts CEPPLÉ (consultation sur <https://cepple.eu/statuts-de-la-cepple/> à l'article 3.1.1) - L'Assemblée générale est composée des :

Représentants des Églises membres dûment délégués par les organes directeurs de ces Églises, à raison de trois délégués pour chacune des Églises membres de Belgique, d'Espagne, d'Italie et du Portugal, et de deux délégués pour chacune des Églises membres de France et de Suisse.

Nous vous laissons le soin de transmettre cette invitation et les documents joints aux membres de la délégation. Ils voudront bien remplir personnellement le formulaire pour l'hébergement, en ligne <https://mailchi.mp/b0ede0930083/cepple2022> d'ici au lundi 29 août 2022 également.

Chaque délégation nationale est chargée de désigner son représentant et un suppléant à l'Équipe de continuation pour la prochaine législature 2022-2026 (un seul représentant par pays), ce qui demande une coordination entre les Eglises d'un même pays. L'Équipe de continuation/Comité est le lien entre vos Eglises et la CEPPLÉ, votre délégué-e a donc une fonction essentielle.

L'Assemblée générale élira un-e nouveau/nouvelle président-e. Le Comité de continuation juste constitué nommera les membres de son Bureau et désignera un-e nouveau/elle secrétaire général sur proposition de l'Equipe de continuation sortante, lors d'une courte séance directement à l'issue de l'Assemblée.

Nous vous prions de trouver dans les documents joints au mail :

- Les informations pratiques dont l'accueil à l'aéroport et l'indication pour l'inscription obligatoire pour l'hébergement, en ligne de chaque participant <https://mailchi.mp/b0ede0930083/cepple2022>
- Le formulaire d'inscription CEPPLÉ à l'AG pour votre délégation. Une confirmation sera adressée aux inscrit-e-s
- Le procès-verbal de l'AG 2018 à Lisbonne pour mémoire, il a été adopté par l'Equipe de continuation
- L'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire et de l'Assemblée générale statutaire et les documents annexes
- Le programme général de cette rencontre
- Le programme détaillé du colloque vous parviendra d'ici la fin du mois d'août

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous adressons nos fraternelles salutations,



Alfredo ABAD
Président de la CEPPLÉ



Charlotte KUFFER
Secrétaire générale
Charlotte.kuffer@bluewin.ch
0041 79 578 86 52